



© Saumur Agglo

Restauration des boisements des rives du cours aval du Thouet en Maine-et-Loire



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Restauration

RESTAURATION

1 Présentation générale

SUPERFICIE

10 km sur **5** m
de largeur

DATE DE RÉALISATION

2010-2015

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

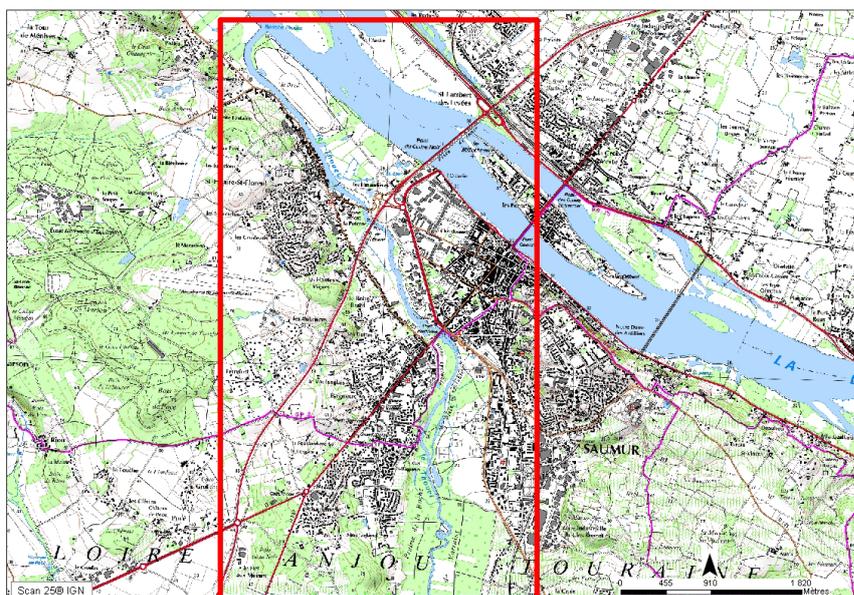
Région Pays de la Loire
Département du Maine et Loire
12 Communes concernées

TYPE DE MILIEU CONCERNÉ PAR L'ACTION

Forêts alluviales

ENJEUX ASSOCIÉS À CETTE EXPÉRIENCE

Réhabilitation des marges
alluviales, Préservation des
habitats remarquables



Contexte

CADRE DU PROJET

Contrat territorial milieux aquatiques

COÛT TOTAL

20 435 euros HT

FINANCEURS

AELB, Région Pays de la Loire, Conseil général du Maine et Loire

PARTENAIRES

Conservatoire botanique de Brest, Pépinière d'état de Guémené-Penfao, DRAAF Pays de la Loire.

Structure



NOM : Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement »

ADRESSE : 11 rue du Maréchal Leclerc BP 301 49408 Saumur Cedex

TÉLÉPHONE : 02 41 50 05 61

EMAIL : p.laigle@agglo-saumur.fr

CONTACT : Pascal LAIGLE et Thomas AVARELLO

SITE WEB : www.agglo-saumur.fr

Descriptif de la structure

La communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement est une structure intercommunale française située dans le département de Maine-et-Loire et la région Pays de la Loire. Elle dispose de 4 compétences obligatoires : Développement économique, Aménagement de l'espace communautaire (dont transport public), Equilibre social de l'habitat et Politique de la ville.

Elle s'occupe également de compétences facultatives et optionnelles dont la Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, dans laquelle s'inscrit cette expérience.

2 Site d'intervention

Le projet concerne la rivière Thouet, sur un linéaire de 35 km en amont de sa confluence avec la Loire. Une partie de son linéaire est périurbain, au niveau de l'agglomération de Saumur. Le cours d'eau est inclus dans le parc naturel régional Loire Anjou Touraine et est caractérisé par la masse d'eau FRGR0436 dont l'état écologique est classé médiocre. Les peuplements piscicoles, notamment des migrateurs tels que l'anguille sont faibles et le développement des espèces végétales invasives détériore la qualité du Thouet aval.

3 Enjeux

Suite à une forte dégradation de la ripisylve notamment en milieu périurbain, un reboisement des berges est apparu important pour maintenir la diversité des boisements des rives du cours d'eau et permettre ainsi un développement des corridors écologiques en lien avec la trame verte et bleue.

Domaine Public Fluvial géré par la communauté d'agglomération dans le cadre réglementaire d'une concession mais dont les limites transversales ne couvrent pas l'espace nécessaire pour reconstituer le boisement de rive.

Des conventions doivent être engagées entre la collectivité, les propriétaires riverains et les exploitants pour pouvoir assurer une plantation sur 5 m de largeur (1 m en DPF, 4 m en propriétés riveraines dans le respect de la largeur autorisée par la DDT-49 dans le cadre de la prise en compte des bandes arbustives des primes PAC).

Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ participer activement et d'une façon opérationnelle à la création et la **promotion d'une filière de végétaux natifs du bassin de la Loire** pour l'approvisionnement des chantiers de plantations et de techniques de « génie végétal »,
- ▶ promouvoir la **diffusion des protocoles méthodologiques** (scientifiques et techniques) pour des applications opérationnelles similaires (cf action relayée sur le plan national par « Plante et Cité » et l'« Association Française de l'Arbre et la Haie Champêtre »)

4 Actions mises en œuvre

Une première phase de l'action a consisté à identifier les plantations nécessaires à réaliser (identification du besoin) :

- Inventaire botanique et identification des habitats
- Répartition des habitats selon un gradient transversal à la rive
- Mise en place de transects théoriques de restauration des habitats des berges du Thouet»
- Mise en place de formules de replantation, 6 selon le gradient hydrique de la berge et du recouvrement des habitats ligneux

L'objectif était d'utiliser des végétaux locaux lors des replantations. Des prospections ont permis d'évaluer « l'offre » à proximité du site pour la faire correspondre au besoin identifié :

- Identification et évaluation de la ressource végétale sur les berges de la Loire et du Thouet
- Prospection botanique sur 8 sites avec relevés qualitatifs et indices de présence
- Comptabilisation du nombre de taxons par sites ressources et évaluation de la répartition des 21 essences sur les 8 sites

Il a ensuite été nécessaire de définir d'un mode opératoire pour les cueillettes et la reproduction des écotypes. Cette partie opérationnelle a été réalisée en partenariat avec la DRAF des Pays de la Loire pour la collecte et la pépinière d'état de Guéméné-Penfao pour la reproduction. Une pépinière communautaire expérimentale d'arbres et d'arbustes du bassin de Loire moyenne a été créée à cette occasion.

Le chantier de restauration des boisements de rives proprement dit a consisté en des travaux de bucheronnage sur les 32 km du cours aval du Thouet en Maine-et-Loire et des opérations de replantation sur 1 km de traversée urbaine avec 440 m de plantations effectives.

1 500 plants et boutures issus de la pépinière communautaire expérimentale de production de végétaux dits locaux ont été nécessaires pour la reconstitution du boisement de rive :

975 arbres et arbustes

50 boutures de saules pionniers

360 m² de géotextile biodégradable a été mis en place en pied de berges afin de stabiliser le support le temps que la végétation prenne le relais.

Les arbres ont été dotés de protections contre les rongeurs.



Suivis Scientifiques

Une fiche de suivi de la qualité de la ripisylve a été réalisée avec trois entrées :

- la morphologie du boisement de berges (densité de la strate arborescente et arbustive, éclaircement du lit, stabilité des arbres en rives, âge du peuplement, mode d'entretien actuel).
- les espèces végétales présentes (espèces arborées, arbustives, espèces envahissantes, espèces plantées).
- les caractères remarquables potentiels (faune, flore, zones humides).

Une note globale est ensuite attribuée pour l'évaluation, de mauvaise ripisylve à très bonne ripisylve.

Perspectives

Développement du projet avec « Plante et Cité » et l'AFAHC dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité [2011-2020] et de l'appel à projet sur la thématique « La conservation et l'utilisation durable d'espèces végétales indigènes afin de développer des filières locales ».

Extension des interventions sur le Thouet amont dans les Deux-Sèvres et poursuite sur le Thouet aval dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques [2011-2015], depuis les sources du Thouet jusqu'à la confluence avec la Loire.

